

en moyenne à plus de cinq cent mille piastres par année; après avoir payé nos dividendes il nous reste environ cinq cent mille piastres par année à porter au surplus." Maintenant, si nous avions à payer deux pour cent d'intérêt sur \$150,000,000 de dépôts, cela ferait \$3,000,000 par année. Il est clair que nous ne pouvons pas payer ces \$3,000,000 d'intérêt sans nous mettre à l'œuvre et le gagner. Comment gagner cet intérêt comme banque de réserve? En d'autres termes, si nous faisons des transactions de banque, si nous pouvions décider le Congrès à modifier la loi pour nous permettre d'aller dans vos cités et villes, offrir à escompter les effets de commerce, à quatre pour cent, nous pouvons vous payer intérêt, mais nous allons en même temps nous trouver une cause perpétuelle d'ennuis dans vos affaires; nous vous exposons à diminuer vos taux d'intérêt: quelques-uns d'entre vous seront exposés à fermer leurs portes; tout le monde désirera transiger ses affaires à la Banque de réserve fédérale. Vous ne pouvez pas prêter de l'argent à quatre pour cent, payer des taxes et de l'intérêt sur les dépôts. Nous ne payons de taxes que sur les immeubles. Voulez-vous perdre une partie considérable de vos recettes à la seule fin de permettre aux Banques de réserve fédérale de se trouver en position de payer intérêt sur une moyenne de cinq pour cent de vos dépôts? C'est le chiffre approximatif, parce que la moyenne entre la réserve requise sur les dépôts à terme et les dépôts à demande est d'environ cinq pour cent du total des dépôts. Ils votèrent à l'unanimité qu'ils ne voulaient pas d'intérêt sur les dépôts et la question n'a jamais été soulevée depuis.

Q. En d'autres mots, cela prouve que vous êtes une banque de réserve et non pas une institution qui fait la concurrence?—R. En d'autres termes, nous ne pouvons pas être une banque de réserve et un banque faisant le commerce en concurrence à d'autres banques, à la fois. Il faut appartenir à l'une ou à l'autre catégorie.

Q. Je constate sur un état de la banque de réserve—je place cette question sur les dossiers au cas où l'on en aurait besoin—sous l'en-tête "passif" compte de réserve des membres \$2,362,000,000?—R. C'est un état sommaire, oui.

Q. Ce sont les fonds dont nous parlons?—R. Oui, pour toutes les banques de réserve combinées.

Q. Passons à une autre question, monsieur Harding, concernant les ressources. J'ignore si vous êtes en mesure de répondre à cette question ou non, mais en autant qu'il m'est permis de juger en étudiant cet état, ce sont les chiffres auxquels je suis arrivé; que les ressources bancaires des banques qui sont membres du système de la réserve fédérale s'élèvent à environ soixante pour cent des ressources totales des banques aux Etats-Unis. Est-ce que c'est exact? Et environ quarante pour cent sont sous contrôle?—R. Non, c'est environ soixante-quinze pour cent.

Q. C'est maintenant environ soixante-quinze pour cent?—R. Oui. En fait les grandes banques en font presque toutes partie et bien qu'elles représentent la majorité en nombre, les autres banques qui n'en font pas partie sont tellement moins considérables, que les banques qui font partie du système de réserve fédérale possèdent environ 75 pour cent des ressources de banque des Etats-Unis.

Q. Dans votre estimation ce serait environ soixante-quinze?—R. Oui, environ 75.

Q. Maintenant, une autre question que vous avez déjà traitée passablement à fond. M. Phipps faisait une déclaration l'autre jour au cours de laquelle il citait un article ou discours de M. Mellon. J'ai le discours devant moi dans le "American Bankers' Journal" et soit dit en passant c'est un discours très intéressant. Une partie de ce discours fut citée l'autre jour, que je vais vous lire, et si vous êtes assez bon de nous donner votre opinion sur cette question, j'en serai heureux.